



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 2 février 2020

# Communiqué de presse

## Sauvetage d'un pêcheur dans le canal de Sainte-Lucie

Samedi 1<sup>er</sup> février 2020, à 17h16, le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage ANTILLES-GUYANE (CROSS AG), basé à FORT-DE-FRANCE, reçoit le signal de détresse d'une balise 406 MHZ équipant une yole de pêche basée à SAINTE-LUCE, en MARTINIQUE. Le CROSS AG prend la coordination de l'opération.

Après investigation, il s'avère que le propriétaire est parti seul à la pêche, le matin-même. Il ne peut être contacté, n'ayant pas de radio VHF et étant hors de portée.

Le CROSS AG émet des messages (relais de détresse) vers toutes les stations radio qui seraient susceptibles de lui porter assistance. Le navire de la Marine nationale « DUMONT D'URVILLE », en mer à ce moment-là, propose son concours et rallie en 5 heures la zone d'émission de la balise de détresse.

A 21h44, le « DUMONT D'URVILLE » détecte rapidement le navire recherché et le pêcheur est retrouvé sain et sauf.

Celui-ci était en panne moteur et dérivait depuis plusieurs heures. Il est récupéré et mis hors de danger à bord du « DUMONT D'URVILLE » qui prend également en remorque son navire et fait route vers la MARTINIQUE.

Ce sauvetage doit principalement sa réussite à la présence à bord d'une balise de détresse (balise 406 MHZ), équipement de sécurité absolument essentiel qui a permis au pêcheur de donner l'alerte et d'être retrouvé.

La préfecture rappelle que la pêche en mer est une activité à risque qui nécessite une vigilance d'autant plus forte lorsqu'elle est pratiquée seule. La yole n'était pas équipée de moyen de radiocommunication VHF permettant de communiquer avec les autres navires ou directement avec le CROSS AG qui coordonne les opérations de recherche et de sauvetage.

### Contacts réservés aux médias :

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42

[oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr](mailto:oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr)

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 – [ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)